

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Première session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 13–15 février 2012

RAPPORTS DE LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 10 de l'ordre du
jour

*Pour information**



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.1/2012/10-C/3
9 janvier 2012
ORIGINAL: ANGLAIS

INTERVENTIONS PROLONGÉES DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT APPROUVÉES PAR LA DIRECTRICE EXÉCUTIVE ENTRE LE 1ER JUILLET ET LE 31 DÉCEMBRE 2011 – KIRGHIZISTAN 200036

Appui aux ménages en situation d'insécurité alimentaire

Nombre de bénéficiaires	Juillet 2011 – juin 2012: 430 000 Juillet 2012 – juin 2013: 270 000 Total sans double comptage: 515 000
Durée de l'intervention	Deux ans (juillet 2011 – juin 2013)
Quantité de produits alimentaires fournie par le PAM	25 455 tonnes
Coût (dollars É.-U.)	
Coût des produits alimentaires pour le PAM	19 156 404
Coût total pour le PAM	28 669 701

* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment longtemps avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur régional, ODC*: M. D. Belgasmi tél.: 066513-3561

Attachée de liaison, ODC: Mme M. Jaring tél.: 066513-2342

Pour toute question relative à la disponibilité de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative principale de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Bureau régional du Caire (Moyen-Orient, Afrique du Nord, Europe orientale et Asie centrale)

RÉSUMÉ

1. La République kirghize a dû faire face à une succession de chocs violents ces dernières années: conditions climatiques extrêmes et catastrophes naturelles fréquentes, repli économique, prix élevés des produits alimentaires, instabilité politique et conflit interethnique. Quand, en 2010, le Gouvernement a été renversé lors d'un soulèvement populaire, des violences ont éclaté dans le sud du pays, entraînant un déplacement de population de grande ampleur et une crise humanitaire. En dépit d'une relative stabilisation sur le plan politique à partir de 2011, la situation reste tendue. Le redressement économique récent n'a pas fait baisser les niveaux élevés de pauvreté ni reculer l'insécurité alimentaire chronique. Un tiers de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté. En outre, les pics d'insécurité alimentaire saisonniers, en hiver et au printemps, touchent près de la moitié de la population, contraignant de plus en plus de ménages vulnérables à recourir à des stratégies de survie préjudiciables, comme la réduction du nombre de repas et la vente d'avois.
2. L'intervention prolongée de secours et de redressement 200036 vise à améliorer la sécurité alimentaire des ménages pauvres et vulnérables à la faveur de trois grandes composantes. Tout d'abord, elle fournit des secours d'urgence aux ménages ciblés qui sont en situation d'insécurité alimentaire grave, durant l'hiver et la saison de soudure qui précède la récolte. Sa composante relative au redressement accéléré vise essentiellement à offrir une assistance aux communautés ciblées au moyen d'activités Vivres contre travail et Vivres pour la formation, dont le but est d'aider les populations rurales à se constituer des moyens de subsistance durables. Enfin, pour renforcer et améliorer le suivi de la sécurité alimentaire, et ainsi mieux anticiper les crises alimentaires et les gérer plus efficacement, le PAM aide le Gouvernement à améliorer le dispositif national en place, conformément aux normes qu'il a établies pour son propre système de suivi de la sécurité alimentaire. L'objectif, ici, est d'instaurer une approche similaire au Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, qui analyse à la fois l'insécurité alimentaire transitoire et l'insécurité alimentaire chronique.
3. Conformément à l'Objectif stratégique 2¹, l'activité d'alimentation des groupes vulnérables cible les ménages en situation d'insécurité alimentaire grave vivant dans les districts les plus pauvres de six des sept provinces du pays. La composante Secours de l'intervention cherche à remédier aux niveaux élevés d'insécurité alimentaire saisonnière, afin d'assurer une consommation alimentaire adéquate aux familles qui risquent de souffrir de faim aiguë et d'éviter la perte d'avois durant les périodes les plus difficiles de l'année.
4. La composante Redressement accéléré aide les communautés dont les avois se sont amenuisés à restaurer leur capacité de production au moyen d'activités Vivres contre travail et Vivres pour la formation. Des projets d'atténuation des effets des catastrophes, de protection de l'environnement et d'adaptation aux changements climatiques protègent les terres agricoles et améliorent la sécurité alimentaire. Parmi les activités Vivres contre travail et Vivres pour la formation qui appuient le relèvement des communautés victimes des violences et des destructions perpétrées en 2010, on citera les volets relatifs à la

¹ Objectifs stratégiques: 2 – Prévenir la faim aiguë et investir dans la préparation aux catastrophes et l'atténuation de leurs effets; 3 – Remettre sur pied les communautés et reconstituer leurs moyens de subsistance après un conflit ou une catastrophe ou dans les périodes de transition; 5- Renforcer la capacité des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert des responsabilités et aux achats locaux.

consolidation de la paix et à la prévention des conflits. La composante Redressement accéléré va dans le sens de l'Objectif stratégique 3¹.

5. Le bureau de pays travaille en collaboration avec des institutions publiques pour élaborer un système efficient de suivi de la sécurité alimentaire, lequel s'appuiera sur des mécanismes existants, mais bénéficiera d'une collecte de données plus efficace et sera élargi aux informations sur la nutrition, la consommation alimentaire et les stratégies de survie des ménages. En outre, un tiers des produits alimentaires sont achetés localement afin de soutenir l'économie kirghize. Les activités de redressement répondent donc à l'Objectif stratégique 5¹.
6. L'intervention prolongée de secours et de redressement 200036 est mise en œuvre en coordination avec l'équipe de pays des Nations Unies, conformément au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et en appui aux objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier le premier².

² Objectif du Millénaire pour le développement 1: Réduire l'extrême pauvreté et la faim.